

ACTION URGENTE

TIMOR-LESTE. LES CHARGES DE DIFFAMATION RETENUES CONTRE DES JOURNALISTES ONT ÉTÉ ABANDONNÉES

Le 1^{er} juin, un tribunal de Dili a acquitté Raimundos Oki et Lourenco Vicente Martins de toutes les charges qui pesaient contre eux. Le Premier ministre timorais avait engagé des poursuites pénales contre les deux journalistes en 2016 pour diffamation.

Raimundos Oki et Lourenco Vicente Martins ont été acquittés des accusations de diffamation le 1^{er} juin par un tribunal de Dili, la capitale du Timor-Leste. Le Premier ministre, Rui Aria de Araujo, avait engagé des poursuites pénales contre les deux journalistes le 22 janvier 2016 pour diffamation ou « dénonciation calomnieuse », au titre de l'article 285(1) du Code pénal du Timor-Leste en raison d'un article qu'ils ont publié en 2015 sur des irrégularités concernant un appel d'offres public pour un projet gouvernemental dans le domaine des technologies de l'information.

Le 17 mai 2017, le procureur principal a déposé la dernière accusation contre les deux hommes. Le procureur avait demandé que Raimundos Oki soit emprisonné pendant un an et que Lourenco Vincente Martins reçoive deux ans d'emprisonnement avec sursis avec la menace d'un an d'emprisonnement s'il commettait la même infraction pendant cette période.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 230/16. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/asa57/6290/2017/fr/

Noms : Raimundos Oki et Lourenco Vicente Martins
Hommes

Informations complémentaires sur l'AU 230/16, ASA 57/6414/2017, 2 juin 2017

